

VÉRIFIER SES FACTURES D'ÉNERGIES ?

Le 1^{er} janvier 2016, les entreprises ont basculé en offre de marché pour leurs contrats d'électricité et/ou de gaz naturel. De fait, la facturation a évolué sans aller vers une simplification. Comment lire et vérifier vos nouvelles factures ? Vous formez pour mieux comprendre les enjeux qui se cachent derrière ces chiffres.

DATES DES SESSIONS	Tous les 1 ^{er} et 3 ^e vendredis de chaque mois
PRÉREQUIS	Aucun
PROFIL DU STAGIAIRE	Dirigeant, Directeur industriel, Responsable des achats, Expert-comptable, Assistant(e) de direction...
DURÉE	1/2 journée (3 h 30) de 8h30 à 12h00
LIEU	À confirmer
FORMATRICE	Christine BOREL
SUPPORT DE FORMATION	Inclus
PRIX	200 € HT/participant
NOMBRE DE PARTICIPANTS	Min 4 pers. / Max 10 pers.

PROGRAMME

- Rappel des enjeux globaux et grandes tendances (types d'énergie, secteurs de consommation,...)
- Les grands acteurs de l'énergie (Ministères, DREAL, fournisseurs, distributeurs,...)
- Grandes définitions (KWh, puissance,...)
- Le marché de l'énergie et les contrats (Offres alternatives, Offres électricités vertes)
- Comment lire une facture d'énergie et un bilan annuel ? (Électricité, Gaz naturel)
- Vérifier vos factures pour suivre et analyser vos consommations d'énergie

Célérité

06 10 26 94 59 
contact@celerite.fr 
www.celerite.fr 
SIRET : 81375884400019 